



# Pas de retraite pour vos finances Guide d'animation

Réalisé par Option consommateurs

Automne 2013

# Pas de retraite pour vos finances

## Guide d'animation

Cet outil d'animation est un complément du guide *Pas de retraite pour vos finances* et du *bottin des ressources* qui l'accompagne. Il s'adresse à tout intervenant qui souhaite, à l'aide d'exercices et d'exemples concrets, présenter le guide à un groupe d'aînés.

Comme le guide, il se divise en deux parties. La première porte plus particulièrement sur les finances personnelles à la retraite, tandis que la seconde traite des choix qui s'offrent à nous à cette étape de notre vie. Il vise à approfondir le contenu du guide et à aider les aînés à se l'approprier. Vous pouvez diviser la séance d'information en deux volets : un sur les finances personnelles et l'autre sur les choix qui s'offrent à cette étape de notre vie (logis, planification successorale, etc.). Il est d'ailleurs recommandé de scinder la séance d'information et de prévoir environ 2 heures pour chaque volet.

À la fin de la séance, remettez à chaque participant un formulaire d'évaluation avec les principaux thèmes abordés. Ce formulaire sert à deux choses : vous donner une rétroaction sur la façon dont la réunion s'est déroulée et donner aux participants la possibilité de réfléchir à nouveau aux éléments qui ont été abordés, puis de se demander ce qu'ils en retirent et ce qu'ils comptent faire avec ce qu'ils ont appris.

### **1- Vos revenus à la retraite**

Bon nombre de personnes ne connaissent pas toutes les sources de revenus dont elles disposeront à la retraite. Dans cet exercice, nous vous proposons de demander aux participants à la séance d'information d'indiquer les prestations auxquelles ils auront droit à la retraite. Vous pourrez ensuite discuter ensemble à partir des réponses obtenues. À l'aide de cet exercice, les aînés pourront comparer leurs réponses et s'interroger sur leurs croyances et leurs perceptions. Le but de cet exercice est d'aider les gens à amorcer la discussion.

Après environ 15 minutes, faites une brève présentation des différentes prestations pour les aînés en vous référant aux pages 5, 6, 7 et 8 du guide. Insistez sur celles que les gens connaissent moins bien, par exemple, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation logement. Dites-leur qu'ils trouveront dans le guide ou le bottin des ressources qui l'accompagne les numéros de téléphone où se renseigner sur leur admissibilité à l'un ou l'autre programme.

## **En avoir plus pour son argent**

À la retraite, les consommateurs composent souvent avec une baisse de revenu. Par ailleurs, certaines dépenses diminueront, mais d'autres augmenteront. Nous vous proposons de demander aux participants quelles dépenses diminueront et lesquelles augmenteront à la retraite. Cet exercice leur permettra de partager leurs connaissances, mais aussi d'amorcer une réflexion sur leurs finances personnelles.

### *Le budget*

Pour aider les participants à faire cet exercice, vous pouvez leur suggérer de consulter la grille budgétaire insérée dans le guide. À l'aide de cette grille, présentez-leur les différentes sources de revenus possibles ainsi que les dépenses qui sont susceptibles de diminuer (hypothèques, études des enfants, frais liés au travail, etc.) et les dépenses qui peuvent augmenter (loisirs, santé, médicaments, etc.).

Expliquez aux participants que, pour s'assurer de joindre les deux bouts, il est préférable de surévaluer leurs dépenses et de sous-évaluer leurs revenus. Ils auront ainsi une marge de manœuvre.

### **Trucs pour économiser**

Les pages suivantes du guide (p. 9 à 14) présentent divers trucs pour économiser dans les différentes sphères de notre vie. Avant de les aborder spécifiquement, demandez aux participants quels sont leurs trucs pour économiser et laissez-leur une quinzaine de minutes pour en discuter entre eux.

Ensuite, selon les sujets qui ont été abordés ou non, présentez les astuces suivantes par champ de consommation.

## **Services financiers (p. 9 du guide)**

### **Assurance de dommages**

Faites remarquer aux participants que la fidélité ne paie pas toujours dans le domaine de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile et l'assurance habitation. Au contraire, ils auraient intérêt à magasiner leurs polices chaque année, un peu avant le moment du renouvellement. Le coût peut varier du simple au triple d'un assureur à l'autre.

Donnez aux participants quelques trucs pour diminuer les frais.

Par exemple, ils peuvent regrouper leurs polices d'assurance automobile et d'assurance habitation auprès d'un même assureur, augmenter la franchise ou doter leur domicile d'un système d'alarme.

### **Frais bancaires**

Demandez aux participants s'ils savent combien ils paient par mois en frais de services. Ensuite, demandez-leur s'ils ont un compte économique. Ces comptes permettent de faire à peu de frais un nombre donné de transactions.

Faites valoir les points suivants :

- Bon nombre d'institutions financières offrent des comptes économiques ou même sans frais aux aînés.
- Il est souvent plus avantageux d'avoir un forfait bancaire que de payer des frais pour chaque transaction.
- L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) offre en ligne un sélecteur de forfaits bancaires afin d'aider les citoyens à choisir un compte bancaire correspondant à leurs besoins.

Expliquez-leur que, même s'ils ont un compte sans frais, ils devront payer une somme s'ils utilisent un guichet d'une autre institution financière.

## **Services publics (p. 10 du guide)**

### **Chauffage et électricité**

- Indiquez aux participants qu'ils peuvent réduire les frais de chauffage et d'électricité en faisant des gestes tout simples. Par exemple,
  - en optant pour des thermostats électroniques ;
  - en réglant les thermostats à 21 °C le jour et à 18 °C la nuit ;
  - en réglant le climatiseur à 25 °C ou 26 °C ;
  - en faisant la lessive à l'eau froide et en réduisant le temps des douches.

Profitez du moment pour présenter le programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec.

### **Télécommunications**

Demandez aux participants s'ils ont essayé de regrouper leurs services de télécommunications (téléphone, Internet, câblodistribution, etc.) et ce qu'ils en ont retiré.

Ici encore, insistez sur l'importance de magasiner afin de vérifier ce que les concurrents peuvent leur offrir.

Dites-leur que Bell et Vidéotron offrent aux personnes de 65 ans la possibilité d'utiliser l'assistance annuelle gratuitement. Ils doivent s'inscrire pour avoir droit à ces services.

## **SANTÉ** (p. 11 du guide)

### **Médicaments et soins de santé**

Expliquez aux participants qu'à 65 ans ils seront inscrits automatiquement au régime public d'assurance médicaments de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Si, par contre, ils sont admissibles à un régime d'assurance privé, ils auront le choix entre les options suivantes :

- être couverts uniquement par le régime public ;
- être couverts par le régime public et le régime privé ;
- être couverts uniquement par le régime privé.

S'ils sont couverts par le régime public, expliquez-leur qu'ils devront payer une prime.

Demandez aux participants s'ils ont pris des moyens pour réduire leurs dépenses en médicaments et en soins de santé. Ensuite, invitez-les à prendre connaissance des trucs indiqués à la page 11 du guide.

### **Optométrie et soins dentaires**

#### Optométrie

Dites aux participants que, à compter de l'âge de 65 ans, ils ont droit chaque année à un examen complet de la vue.

Indiquez-leur qu'ils peuvent avoir des services à petit prix dans les facultés universitaires offrant une formation en optométrie. Par exemple, la Clinique universitaire de la vision de l'Université de Montréal offre des services personnalisés en optométrie. Elle propose aussi parfois des lentilles et des lunettes à des prix inférieurs à ceux du marché.

#### Soins dentaires

Ici encore, indiquez aux participants qu'ils peuvent avoir recours aux services des étudiants des facultés de médecine dentaire, dont celle de l'Université de Montréal, pour avoir des traitements à petit prix. De même, ils peuvent s'adresser à des étudiants en techniques dentaires pour les soins d'hygiène : détartrage et polissage, application de fluorure, etc.

Invitez-les aussi à comparer les tarifs offerts dans les différentes cliniques dentaires.

## **Alimentation (p. 12 du guide)**

Demandez aux participants de donner des exemples des moyens qu'ils ont pris pour réduire leur facture d'épicerie.

Faites-leur remarquer qu'ils peuvent économiser à l'aide des trucs suivants :

- Planifier les menus de la semaine à l'aide des rabais offerts dans les publicités.
- Comparer les prix demandés dans les différents supermarchés.
- Comparer les prix des différents formats et marques.
- Choisir les marques maison.

## **Transports**

Demandez aux participants de donner des exemples des moyens qu'ils ont pris pour économiser l'essence.

Faites-leur remarquer qu'ils peuvent économiser à l'aide des trucs suivants :

- Maintenir le véhicule en bonne condition.
- Maintenir la pression d'air des pneus au niveau recommandé par le fabricant du véhicule.
- Munir le véhicule d'un chauffe-moteur.
- Utiliser le climatiseur seulement lorsque nécessaire.
- Rouler à 100 km/h sur l'autoroute.

## **Transport en commun**

Faites remarquer aux participants que, en raison du coût élevé lié à l'utilisation d'une voiture, il pourrait être plus avantageux pour eux d'utiliser le transport en commun.

- Un rabais est offert aux usagers de 65 ans et plus dans plusieurs réseaux de transport en commun au Québec, comme ceux de Montréal, Longueuil, Laval, Québec et Sherbrooke.
- Dans certains quartiers, un service de navette dessert les maisons de retraite. On peut se renseigner à la Ligne Référence-Aînés au 514 527-0007.

Faites penser aux participants de conserver leurs reçus et de réclamer le crédit d'impôt pour le transport en commun en faisant leur déclaration de revenus au gouvernement fédéral.

### **Loisirs et sports**

Faites observer aux participants que les musées, cinémas, centres sportifs, etc. offrent souvent des rabais aux aînés ; pourquoi ne pas en profiter ?

N'hésitez pas à donner les exemples présentés à la page 14 du guide *Pas de retraite pour vos finances*.

## **LE CRÉDIT ET LE SURENDETTEMENT (DURÉE : ENVIRON 20 MINUTES)**

Expliquez que le crédit en soi n'est ni bon ni mauvais. Cependant, on note que le nombre de personnes de 55 ans et plus qui font face à des difficultés financières ne cesse d'augmenter.

Faites observer aux participants qu'à la retraite les problèmes financiers sont souvent causés par la diminution des revenus et l'augmentation du coût de la vie.

Attirez l'attention sur le fait qu'ils demeurent responsables de leurs dettes, quels que soient leur situation financière, leur niveau d'autonomie et leur milieu d'hébergement.

Insistez sur l'importance d'être prudent avec le crédit et présentez-leur les différents types de produit de crédit décrits à la page 15 du guide.



Expliquez en quoi consiste la période de grâce accordée par les cartes de crédit, soit la période sans intérêt. Dites-leur que, pour en bénéficier, ils doivent vraiment rembourser la totalité du montant dû. Sinon, les intérêts commencent à s'accumuler sur le montant total de l'achat. Dites-leur également qu'il n'y a pas de délai de grâce sur les avances de fonds.

Faites remarquer aux participants que certaines questions peuvent les aider à bien connaître l'état de leurs finances personnelles. Précisez que ces questions sont à la page 18 du guide.

Indiquez aux participants que, en cas de difficultés liées à l'endettement, ils peuvent s'adresser à l'Association coopérative d'économie familiale de leur territoire.

## **NON À L'EXPLOITATION (DURÉE : ENVIRON 20 MINUTES)**

Les personnes âgées sont souvent dans la mire des fraudeurs. Présentez aux participants les différents types de fraudes indiqués aux pages 19,20 et 21 du guide. Ensuite, insistez auprès d'eux sur les moyens à prendre pour éviter d'en être victimes.

- Garder leurs renseignements financiers et personnels en lieu sûr.
- Ne donner en aucun cas le numéro d'identification personnel (NIP) de leur carte bancaire ou de leur carte de crédit.
- Contacter un conseiller juridique pour les décisions importantes, par exemple la vente de la maison.
- Désigner une personne de confiance dans le cadre d'un mandat en cas d'inaptitude.
- Être sur leurs gardes si des proches leur demandent de l'argent ou leur proposent de gérer leurs finances personnelles.
- Rédiger une reconnaissance de dettes devant témoin s'ils prêtent une grosse somme d'argent.
- S'assurer que leur conseiller financier est inscrit à l'Autorité des marchés financiers. Ne jamais remettre à celui-ci de l'argent comptant ni de chèque libellé à son nom.
- Toujours vérifier l'identité de la personne qui appelle pour demander de l'argent et ne jamais céder à la pression. Ne pas hésiter à faire appel à un tiers pour vérifier l'identité,

même si la personne demande de garder le silence. Par exemple, il arrive que l'escroc prétende être un des petits-enfants de la victime.

## 2- UN LOGIS LORSQU'ON VIEILLIT

Il arrive que l'on doive quitter notre milieu de vie. Évidemment, cette perspective n'est pas toujours réjouissante. De plus, la décision aura un impact sur nos finances personnelles. Présentez aux participants les possibilités qui s'offrent à eux.

### **Un logement qui correspond à vos moyens (p. 22 du guide)**

Expliquez aux participants qu'ils doivent faire la liste de leurs besoins afin de choisir la résidence qui leur convient. Ils doivent aussi faire leur bilan financier personnel. Demandez-leur s'ils ont déjà fait un tel bilan et expliquez en quoi celui-ci diffère du budget.

Rappelez-leur qu'ils ne devraient pas consacrer plus de 30 % de leur revenu net pour se loger et se chauffer.

Ensuite, présentez-leur les différents types de domiciles offerts aux personnes âgées en vous référant aux pages 23, 24, 25, 26 et 27 du guide.

Puis mentionnez que certaines raisons peuvent permettre de résilier un bail en cours. Voici ces raisons :

- Avoir obtenu un logement à loyer modique.
- Ne plus pouvoir occuper son logement en raison d'un handicap.
- Être admis de façon permanente dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Pour résilier son bail, il faut faire parvenir par courrier recommandé un avis de résiliation de bail accompagné d'une attestation prouvant la nécessité d'être relogé. À moins que vous en conveniez autrement avec le propriétaire, le bail devra être résilié deux mois plus tard.

## LE DÉCÈS

Faire face au décès de son conjoint ou se préparer à son propre départ constituent des défis émotionnels de taille.

Rappelez aux participants les conseils suivants :

- Le conjoint doit absolument connaître le nom du courtier des deux membres du couple, les institutions financières avec lesquelles ils font affaire et les placements qu'ils détiennent.
- Il doit absolument savoir où se trouvent les documents importants : testament, contrat d'assurance vie et mandat en cas d'incapacité.
- Si le participant vit seul, il doit prévenir quelqu'un de son entourage de l'emplacement de ses documents importants et de la marche à suivre à l'occasion de son décès.

Le conjoint qui reste fait souvent face à une baisse de revenus. Faites observer aux participants les questions qu'ils doivent se poser.

- Sont-ils bénéficiaires d'une assurance vie ?
- Leur conjoint a-t-il un solde non remboursé sur un prêt ou une carte de crédit ? Cet emprunt est-il couvert par une assurance vie ?
- Ont-ils un compte conjoint ? À la suite du décès, ce compte sera entièrement gelé jusqu'à ce que la succession soit réglée. Mieux vaut ouvrir un compte personnel dès maintenant.

## POUR TERMINER L'ATELIER

Enfin, demandez aux participants s'ils ont des questions et remerciez-les de leur attention.

Insistez pour qu'ils prennent le temps de remplir le questionnaire en faisant valoir que vous avez besoin de leur collaboration. Il se peut que certains participants aient du mal à remplir ce questionnaire. Offrez-leur votre aide.